



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE**

**Le lundi, 7 février 2011  
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 17 janvier 2011
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 5.1 Renouvellement de l'adhésion de la Ville à la Fédération canadienne des municipalités
  - 5.2 Signature d'une entente avec les compagnies « 9154-1094 Québec inc », « 9170-4197 Québec inc. » et « 9175-9928 Québec inc. » relativement au projet résidentiel et commercial dans le prolongement de la rue Douglas
  - 5.3 Appui à la municipalité de Venise-en-Québec pour le maintien du poste de la GRC dans cette municipalité
  - 5.4 Adoption du plan d'action relatif aux obstacles à l'intégration des personnes handicapées pour l'année 2011
  - 5.5 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement n° 0972
6. **Finances municipales**
  - 6.1 Cautionnement à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Luc
7. **Ressources humaines**

— — — —

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 Appui à une demande d'aide financière auprès de la CRÉ Montérégie Est dans le cadre de la réalisation d'un projet d'animation sur la route du Richelieu

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Réaménagement d'un fossé le long de l'avenue Conrad-Gosselin, dans le secteur de la rue Bella

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Résolution relative à la circulation et au stationnement

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi des contrats suivants :

11.1.1 SA-1893-TP-10 Fourniture de pierre concassée

11.1.2 SA-655-AD-10 Fourniture de carburant (diesel) et d'essence (gazoline)

12. **Sécurité publique**

— — — —

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et acceptation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale

13.2 Adoption du second projet de règlement suivant :

13.2.1 Règlement n° 0965

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'autoriser les services communautaires dans la zone H-1566, située sur la rue Mercier, au sud de la rue Saint-Jacques;
- D'agrandir la zone H-1568 à même une partie de la zone P-1506. Ces zones sont situées à l'intérieur d'un îlot formé des rues Saint-Georges, Jacques-Cartier Nord, Victoria et Longueuil »

13.3 Adoption du premier projet de règlement suivant :

13.3.1 Règlement n° 0981

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'agrandir les limites de la zone C-1059, à même une partie de la zone H-1246, située à l'ouest du boulevard du Séminaire Nord vis-à-vis l'intersection de la rue Saint-Laurent;
- D'insérer la note « N028 » à la grille de zone H-1615, afin de permettre le remplacement d'un usage dérogatoire protégé par droits acquis des groupes Commerce et service (C) ou du Communautaire (P) par un usage de la classe 1 ou 2 du groupe Commerce et service (C). Cette zone est située sur la rue La Salle entre les rues Black et Delagrave »

13.4 Nomination des évaluateurs pour l'application des dispositions relatives aux compensations pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels

13.5 Approbation de divers plans de lotissement

13.6 Appui à une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

#### 14. **Avis de motion**

##### 14.1 Règlement n° 0971

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de prolongement des infrastructures municipales pour la rue des Colibris et des sections des rues des Roitelets et de Maupassant, incluant des travaux de surdimensionnement et de relocalisation d'un cours d'eau, décrétant une dépense n'excédant pas 2 789 000 \$ et un emprunt à cette fin »

##### 14.2 Règlement n° 0974

« Règlement modifiant le règlement n° 0692, tel que modifié par les règlements n<sup>os</sup> 0708, 0735, 0754, 0776, 0823, 0882 et 0920, relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation »

##### 14.3 Règlement n° 0976

« Règlement modifiant le règlement n° 0693 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité, tel qu'amendé par les règlements n<sup>os</sup> 0736 et 0863 »

##### 14.4 Règlement n° 0978

« Règlement modifiant le règlement n° 0477 établissant des normes relatives à l'occupation et l'entretien des bâtiments »

##### 14.5 Règlement n° 0979

« Règlement autorisant le remboursement des travaux de surdimensionnement des conduites d'égout pluvial dans le secteur des rues des Sarcelles, des Sternes, des Bruants et dans le prolongement de la rue Lapalme, décrétant une dépense n'excédant pas 57 000 \$ et un emprunt à cette fin »

#### 14.6 Règlement n° 0980

« Règlement de coûts excédentaires relatifs à la réalisation de travaux de décontamination des sols situés sur le site de l'ancien complexe « Singer », décrétant une dépense n'excédant pas 695 000 \$ et un emprunt à cette fin »

#### 14.7 Règlement n° 0981

« Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651, et ses amendements, dans le but :

- D'agrandir les limites de la zone C-1059, à même une partie de la zone H-1246, située à l'ouest du boulevard du Séminaire Nord vis-à-vis l'intersection de la rue Saint-Laurent;
- D'insérer la note « N028 » à la grille de zone H-1615, afin de permettre le remplacement d'un usage dérogatoire protégé par droits acquis des groupes Commerce et service (C) ou du Communautaire (P) par un usage de la classe 1 ou 2 du groupe Commerce et service (C). Cette zone est située sur la rue La Salle entre les rues entre les rues Black et Delagrave »

#### 14.8 Règlement n° 0982

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans le cours d'eau Lemieux conformément à la résolution n° 12118-10 de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu »

#### 14.9 Règlement n° 0983

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans le cours d'eau Clément-Beaudin, conformément à la résolution n° 12267-10 de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu »

### 15. Règlements

#### 15.1 Règlement n° 0945

« Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale »

#### 15.2 Règlement n° 0970

« Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir les limites de la zone H-1061, à même une partie de la zone H-1252, située à l'intersection du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Georges-Phaneuf ;
- de créer la zone C-2631, à même une partie de la zone C-2114, située sur le boulevard Saint-Luc entre les rues des Quatre-Saisons et Modela, et d'y autoriser les usages suivants :
  - C7-01-04 « Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires neufs pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route » ;
  - C7-01-05 « Service de réparation mécanique, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires, traitement antirouille pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route » à l'exception de la réparation mécanique ;

- d'autoriser l'usage C9-01-04 « Vente au détail, entretien ou réparation d'équipement pour usage commercial ou industriel » dans la zone I-1404, située sur la rue Rossiter dans le parc industriel Edgar-Gaudette ;
- d'autoriser les usages C9-01-12 « Service de remorquage ou fourrière » et C9-03-08 « Réparation, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires, traitement antirouille pour véhicules, à l'exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route » dans la zone I-1405, située sur la rue Gaudette dans le parc industriel Edgar-Gaudette ;
- d'autoriser les usages de la classe « 5. Multifamiliale » de 4 à 6 logements dans la zone H-1245, située sur la rue Champlain entre la rue MacDonald et le pont Marchand »

15.3 Règlement n° 0975

« Règlement modifiant le règlement n° 0813 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel que modifié par les règlements n° 0901 et 0957 »

15.4 Règlement n° 0977

« Règlement modifiant le règlement n° 0706 relatif aux bornes d'incendie, tel que modifié par le règlement n° 0827 »

16. **Correspondance**

17. **Période de questions**

18. **Communications des membres du conseil au public**

19. **Levée de la séance**